



PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin

Service stratégie régionale du développement durable
Unité Autorité Environnementale

Nos réf. : dossier n° F07414D0002
Affaire suivie par Valérie DUBOURG
valerie.dubourg@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 05 55 12 96 06 – Fax : 05 55 34 66 45
Courriel : ae.srdd.dreal-limousin@developpement-durable.gouv.fr

Limoges, le 08 janvier 2014

Le Préfet

à

Communauté d'Agglomération Limoges
Métropole
à l'attention de Mme Stéphanie DUMARQUEZ
64, avenue Georges Dumas
BP 3120
87031 Limoges Cedex 1

Objet : Accusé de réception par l'Autorité Environnementale de la demande d'examen au « cas par cas » de la mise en compatibilité du PLU de LIMOGES avec le projet de création d'un parc d'activités au lieu-dit La grande Pièce

En application des articles L121-10, R121-14, R121-14-1 et R121-16-4°c du code de l'Urbanisme, vous m'avez transmis pour examen différentes informations en vue de la détermination de l'obligation de réaliser ou non une évaluation environnementale.

Le document communiqué est composé des pièces suivantes :

- 1 demande d'examen au cas par cas (version papier)
- 1 dossier « étude d'impact + annexe » ; 1 dossier « Loi sur l'eau » et 1 dossier « Espèces protégées » (version CD)

Le **08 janvier 2014**, votre dossier a été reçu à la DREAL, par le présent courrier, j'en accuse officiellement réception. En tant qu'autorité environnementale, il m'appartient de vous adresser une décision dans un délai de **2 mois**, soit avant le **09 mars 2014**.

Au-delà de ce délai, l'absence de réponse de la part de monsieur le Préfet de la Haute-Vienne vaudra décision implicite rendant obligatoire la réalisation d'une évaluation environnementale. Dans ce cas, la mention du caractère tacite de la décision sera publiée sur le site de la préfecture de la Haute-Vienne ainsi que sur le site internet de la DREAL .

Pour le Préfet de la Haute-Vienne,
le Directeur Régional de l'Environnement de
l'Aménagement et du Logement du Limousin
par subdélégation

Valérie DUBOURG



Certificat n° 42202
Certificat n° 42203

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h00
Tél. : 33 (0) 5 55 12 90 00 – fax : 33 (0) 5 55 34 66 45
22, rue des Pénitents Blancs
87032 Limoges cedex